



MC-Montan Injekt LE-S

Résine expansive pour la consolidation, le renforcement et l'étanchéité des sols ainsi que pour le relevage d'ouvrage

Caractéristiques du produit

- Résine bi-composant expansive à réaction rapide et à basse viscosité
- Augmentation de volume importante, pas de pression ultérieure
- Hydrofuge et étanche à l'eau
- Résistant à la pression, viscoplastique
- Conforme à la classe de matériau B2 selon la norme DIN 4102 dans les milieux d'injection
- Sans phtalate
- Scénarios d'exposition évalués selon la réglementation REACH : contact durable avec l'eau, inhalation périodique, mise en œuvre

Domaines d'application

- Consolidation des sols dans les strates des sols jusqu'à environ 10 mètres grâce au compactage
- Augmentation des capacités de charge des sols sous des ouvrages ou surfaces circulés
- Relevage et stabilisation des dalles en béton par injection dans les sols
- Blocage des arrivées d'eau à très haute pression dans les sols et ouvrages
- Remplissage de cavités jusqu'à des diamètres de 60 cm (sans agrégat)

Consignes d'utilisation

Descriptions du produit

MC-Montan Injekt LE-S est une résine bi-composant à réaction rapide se transformant en une mousse rigide et étanche pouvant reprendre les défauts de charge. L'augmentation de volume est indépendante de la contenance en eau du milieu injecté. La résine est injectée dans les sols (hors ouvrages et fouilles) via des lances d'injection. Durant l'injection, le mélange de résine pénètre dans les interstices et les cavités du sol. Lorsque la résistance horizontale est atteinte, le relevage commence.

Mesures de préparation

Avant les travaux d'injection, les propriétés des sols doivent être analysées (expertise géologique). Un bureau d'étude expert doit valider la méthode d'injection et la possibilité de relever l'ouvrage. Il est nécessaire de définir un concept de réalisation.

Lances d'injection

Pour l'injection, des lances avec un diamètre intérieur de 10 à 21 mm doivent être utilisées. La profondeur de placement des lances en conditions normales est comprise entre 1 et 15 mètres (selon le concept de réalisation à suivre). La profondeur est limitée par le temps de réaction de la résine.

Mélange des composants

Le mélange des composants A et B est réalisé dans la tête de mélange de la pompe bi-composant ayant un rapport de mélange de 1 : 1

Injection

L'injection est réalisée à l'aide d'une pompe d'injection bi-composant équipée d'une pompe de rinçage et générant un ratio et une pression suffisante pour les travaux d'injection.

L'injection doit avoir lieu dans un milieu non gelé et indépendant de la température du sol tant que la température de la résine est comprise entre 5 et 30°C.

Nettoyage des outils

Durant le délai pratique d'utilisation, tous les outils peuvent être nettoyés avec le solvant MC-Verdünnung PU. Le matériau durci ne peut être éliminé que mécaniquement.

Les mélangeurs jetables doivent être éliminés de façon correcte.



Caractéristiques techniques de MC-Montan Injekt LE S

Paramètre	Unité	Valeur*	Remarques
Masse volumique - composant A	kg/dm ³	env. 1,02	DIN 53 479
Masse volumique - composant B	kg/dm ³	env. 1,23	DIN 53 479
Viscosité – composant A	mPa*s	env. 350	DIN EN ISO 3219 [25°C]
Viscosité – composant B	mPa*s	env. 210	DIN EN ISO 3219 [25°C]
Rapport de mélange	volume	1 : 1	Comp. A : Comp. B
Rapport de mélange	masse	20,4 : 24,6	Comp. A : Comp. B
Facteur d'expansion	-	env. 32 fois	Dépend de la contre pression
Délai pratique d'utilisation	secondes	10	ASTM D7/487
Temps de réaction	secondes	23 à 24	Non collant
Température d'application	°C	+5 à +40	Température sol / résine

* Toutes les valeurs techniques sont données pour +23 °C et 50 % d'humidité relative de l'air.

Caractéristiques produit de MC-Montan Injekt LE S

Solvant de nettoyage	MC-Verdünnung PU N'utiliser en aucun cas de l'eau ou des nettoyants à base d'eau
Teinte	Blanchâtre, jaune
Conditionnement	20 litres (composant A) + 20 litres (composant B) 200 litres (composant A) + 200 litres (composant B)
Entreposage	Peut être conservé dans son emballage d'origine non ouvert pendant 18 mois. Entreposer dans un lieu sec entre +5 °C et +35 °C. Les mêmes conditions s'appliquent au transport.
Évacuation des récipients	Vider les emballages sans laisser de résidu.

Précautions de sécurité

Veuillez consulter les consignes et les conseils de sécurité sur les étiquettes et les fiches de données de sécurité. Code GIS : PU 40

Remarque : Les informations données dans la présente fiche technique sont basées sur notre expérience en toute bonne foi, mais sans engagement. Elles sont à adapter aux ouvrages respectifs, aux objectifs d'utilisation et aux exigences locales spécifiques. Dans ces conditions, nous garantissons l'exactitude de ces informations dans le cadre de nos conditions de vente et de livraison. Toute recommandation faite par nos collaborateurs et s'écartant des informations contenues dans nos fiches techniques sera valable uniquement à condition d'avoir été confirmée par écrit. De manière générale, les règles de l'art officiellement reconnues sont applicables.

Edition 03/22. Le présent imprimé a été révisé sur le plan technique. Les versions publiées antérieurement ne sont plus valables et ne doivent plus être utilisées. Toute nouvelle révision technique annule et remplace la présente version.